

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES
NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**COORDINATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
(CNSA)**

**Bilan définitif des dégâts des dernières intempéries dans le secteur
agricole**

Port-au-Prince, 21 novembre 2008

Table des Matières

1. Contexte.....	3
2. Objectifs	3
3. Méthodologie.....	3
3.1 La recherche documentaire.....	3
3.2 La collecte des données	4
3.3 Les observations directes.....	4
3.4 L'atelier de validation des données	4
4. les résultats de l'évaluation	5
4.1 L'estimation de la perte par filière	5
4.2 Répartition des pertes par département	5
4.3 Les cultures les plus affectées	6
4.4 Perte de bétail : les cheptels les plus affectés	6
4.5 Les 15 communes les plus affectées.....	7
4.6 Perte en Production animale : les dix communes les plus affectées.....	8
4.7 Perte dans la filière pêche : les dix communes les plus affectées	8
4.8 Infrastructures endommagées : Répartition des pertes en dollars américains	9
5. Conclusion	11
6. Annexe.....	1

1. Contexte

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural a déjà présenté un bilan partiel des dégâts provoqués enregistrés au niveau du secteur agricole suite au passage des tempêtes tropicales (Fay, Gustave, Hanna, Ike) qui ont frappé les principales régions du pays. Ce rapport, loin d'être exhaustif, n'était qu'une compilation des données recueillies (auprès des structures décentralisées du ministère et d'autres partenaires fortement concernés par les activités du secteur agricole) visant à planifier certaines interventions urgentes. Le présent rapport analyse les résultats de l'enquête d'évaluation des dégâts dans le secteur agricole que la CNSA, organisme placé sous la tutelle du ministère, a réalisé.

2. Objectifs

- Evaluer les pertes agricoles (production et infrastructures agricoles) provoquées par le passage des dernières intempéries
- Identifier les zones et les filières agricoles les plus affectées
- Identifier les zones et les axes prioritaires d'intervention

3. Méthodologie

Les résultats de cette étude sont obtenus à partir d'une approche méthodologique basée sur :

- 1) La recherche documentaire
- 2) La collecte des données
- 3) Les observations directes
- 4) Les ateliers de validation des données collectées

3.1 La recherche documentaire

Dans cet exercice d'évaluation, un ensemble de travaux et d'évaluations sectorielles réalisés antérieurement a été exploité. Il s'agit :

- Des rapports d'évaluation post-désastres des Directions Départementales Agricoles (DDA) : Plus spécifiquement, les informations relatives à l'évaluation des dégâts se rapportant aux infrastructures agricoles, ont été tirés de ces documents : des rapports des institutions (DPC, OCHA, FAO, UNICEF, OPS/OMS, MSPP, USAID) impliquées dans la gestion des risques et les interventions post-désastres.
- Du rapport d'étude des filières élaboré par la BID (cette étude a permis notamment d'établir les lignes de base en fournissant des informations sur les superficies agricoles et les cheptels disponibles avant les désastres)

3.2 La collecte des données

Ces données secondaires ont été complétées par des données collectées à partir des focus group réalisés dans les communes et les communautés rapportées comme affectées par les ouragans, selon les données recueillies par le Secrétariat Permanent de la Gestion des Risques et Désastres. Pour les opérations de collecte, l'approche participative a été privilégiée. Il s'agissait d'impliquer les organisations fortement impliquées dans le développement agricole et très actives sur le terrain dans la validation du questionnaire et la réalisation des focus group. Les critères de sélection des animateurs de focus tiennent compte de la connaissance de ces acteurs du secteur agricole et des zones affectées.

Il est à noter que l'évaluation a été réalisée à un moment où certaines zones du pays étaient encore très difficiles d'accès suite au passage des intempéries. Certaines communes du pays n'ont pas été donc touchées. De plus, il convient de préciser que cet exercice a priorisé l'évaluation des pertes liées aux cultures, au cheptel, à la pêche et aux infrastructures affectées et n'a pas pris en compte la perte de sol qui représente un aspect important des dégâts mais qui se révèle difficile à estimer.

Une vingtaine d'Institutions internationales, d'Agences des Nations Unies, d'ONG nationales et internationales, d'Institutions publiques, de plateformes d'organisations paysannes ont participé bénévolement et activement à cette phase de collecte des informations sur le terrain.

3.3 Les observations directes

Pour avoir une idée plus ou moins réaliste de l'ampleur des dégâts et un regard plus critique sur les informations recueillies, des missions d'observation, à travers des survols des régions les plus touchées, ont eu lieu. Ce qui a permis d'éviter les tendances à l'exagération ou à la minimisation des pertes ou des dommages.

3.4 L'atelier de validation des données

Une séance de validation avec les responsables de Liaison CNSA-MARNDR et les représentants des Institutions ayant participé à la collecte a eu lieu. Les critères de validation des données sont ci-dessous indiqués :

- 1) Les communes le plus affectés par département
- 2) Le poids relatif des cultures par hectare dans une association de cultures
- 3) Poids relatif des départements par culture au niveau national
- 4) Le coût unitaire pour le bétail en fonction de son âge, son sexe, sa taille et son état
- 5) L'actualisation du coût des cultures

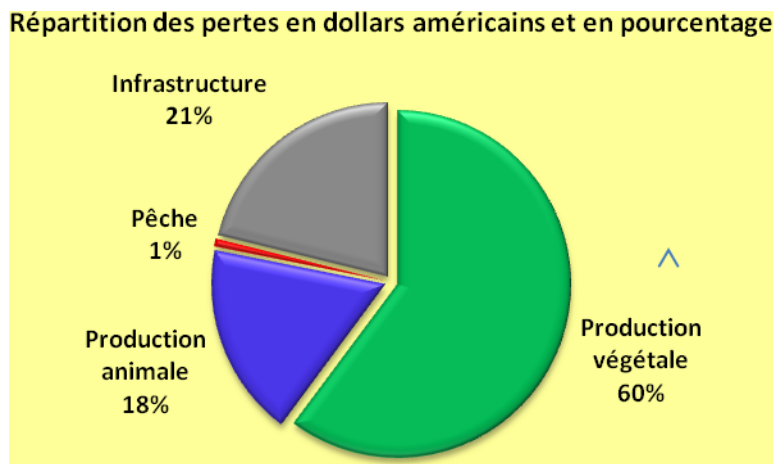
Les informations recueillies suivant ces critères ont permis de corriger les données qui s'étaient révélées incohérentes.

4. les résultats de l'évaluation

4.1 L'estimation de la perte par filière

La perte au niveau des filières production animale et végétale, pêche et des infrastructures agricoles est estimée à 229, 369,481dollars américains. Les filières les plus touchées demeurent par ordre d'importance la production végétale et la production animale, comme l'indique le graphique ci-après. La perte au niveau de la filière pêche est relativement faible et même insignifiante par rapport à l'ensemble des pertes enregistrées.

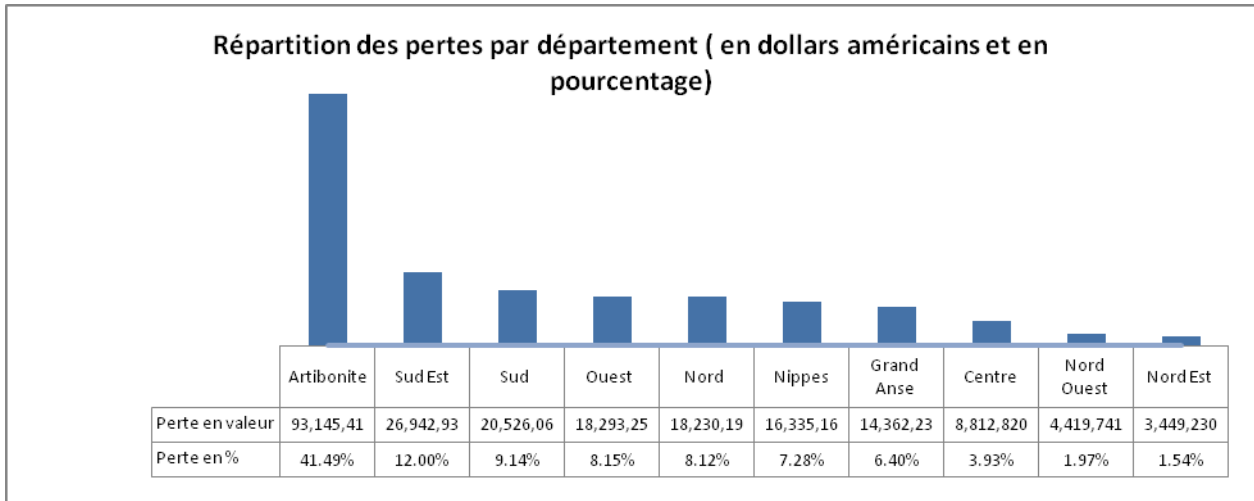
Graphique 1



4.2 Répartition des pertes par département

Le graphique ci-après présente les départements les plus affectés par le passage des dernières tempêtes tropicales. Le département de l'Artibonite avec des pertes de l'ordre de 94, 494,571 dollars américains, soit 41% de l'ensemble des dégâts reste la principale victime des cataclysmes naturels. Viennent ensuite par ordre d'importance, le Sud-est (12.03%), le Sud (9.17%), l'Ouest (8.14%), le Nord (7.18%) et les Nippes (7.30%). Dans les trois départements les plus affectés (Artibonite, Sud-est et Sud), les pertes sont enregistrées surtout dans les filières production végétale, production animale et au niveau des infrastructures agricoles. Cependant, dans le département de l'Ouest, le département le plus affecté après les trois départements pré-cités, les pertes concernent surtout la production animale (7, 770,681.58 dollars américains), suivie respectivement de la production végétale (5, 758,279.23 dollars américains) et des infrastructures (4, 522,875.62 dollars américains). Les communes de Cabaret, d'Arcahaie et dans une certaine mesure les communes de Petit Goave et de Grand Goave, comptent pour une large part dans ces pertes.

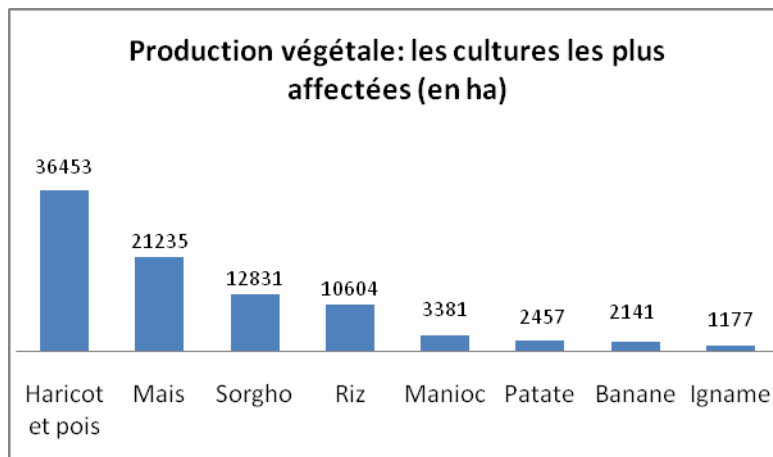
Graphique 2



4.3 Les cultures les plus affectées

La production végétale, dont la perte est estimée à 138, 133,771 dollars américains, a été rudement affectée. Le graphique ci-après fournit une estimation du nombre d’hectares affectés par culture. Le haricot et le pois, le maïs et le sorgho sont les cultures les plus affectées par les tempêtes les plus violentes qui se sont abattues sur Haïti.

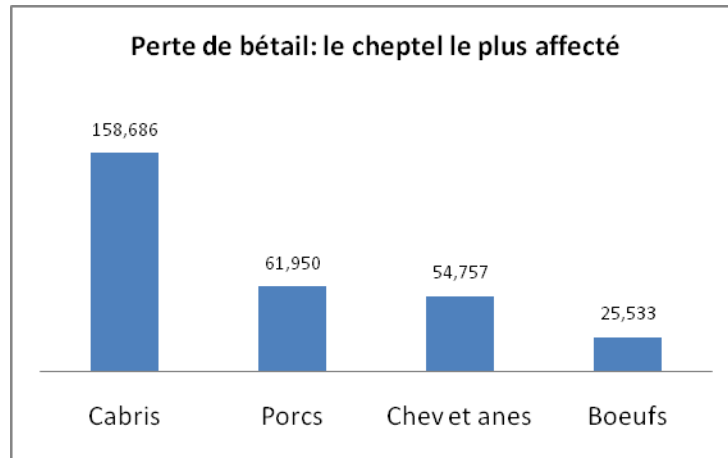
Graphique 3



4.4 Perte de bétail : les cheptels les plus affectés

Au niveau de la filière élevage, les pertes sont tout aussi importantes : les caprins (58686) et les porcins (61950) sont les plus affectés, comme l’indique le graphique ci-après. La perte des bovins totalise (25533) têtes.

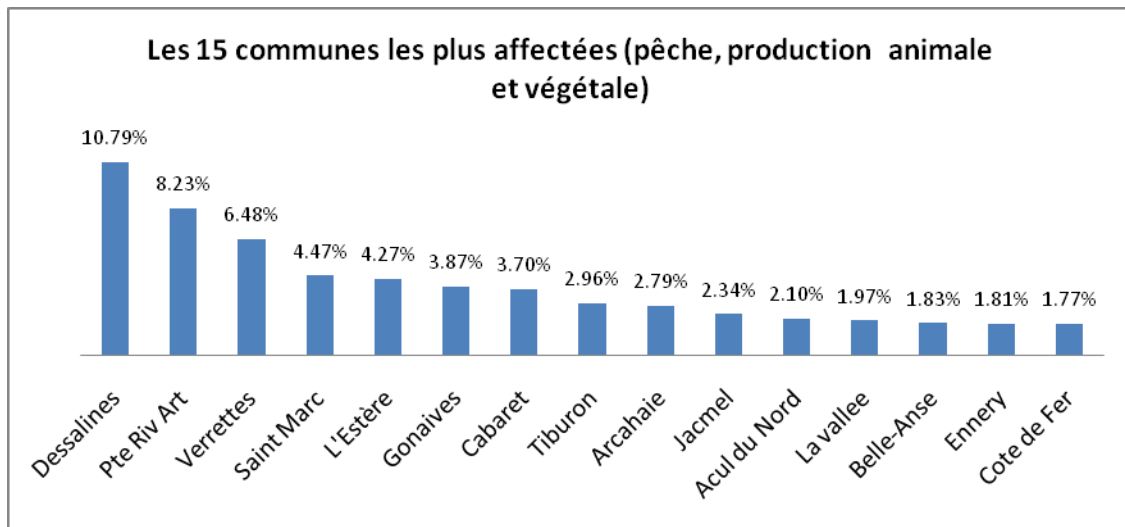
Graphique 4



4.5 Les 15 communes les plus affectées

Certaines communes en fonction de leur vulnérabilité et de l'intensité des ouragans ont été les plus touchées par les catastrophes naturelles. Leur poids au niveau national est assez élevé. C'est le cas des communes comme Marchand Dessalines, Petite Rivière de l'Artibonite, Verrettes, Saint Marc, l'Estère, Gonaïves, Cabaret, Tiburon et Arcahaïe.

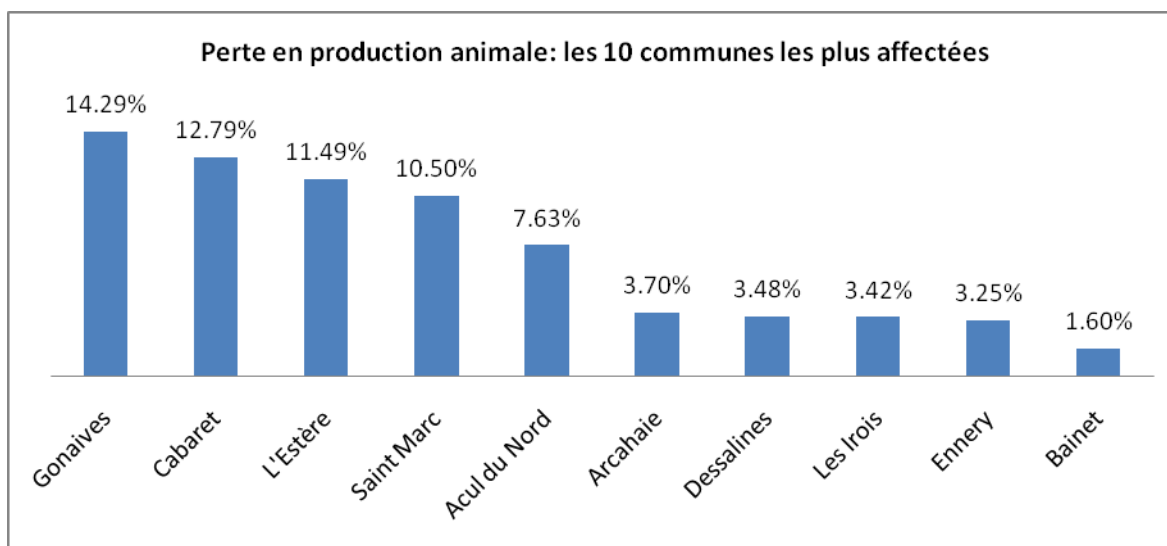
Graphique 5



4.6 Perte en Production animale : les dix communes les plus affectées

Dans ces communes les plus affectées, les pertes au niveau de la filière élevage ont été considérables, plus spécifiquement dans les communes comme Gonaives, Cabaret, l'Estère, Saint Marc, Acul du Nord et Arcahaie. La plupart de ces communes se retrouvent dans le département de l'Artibonite où les pertes sont plus élevées.

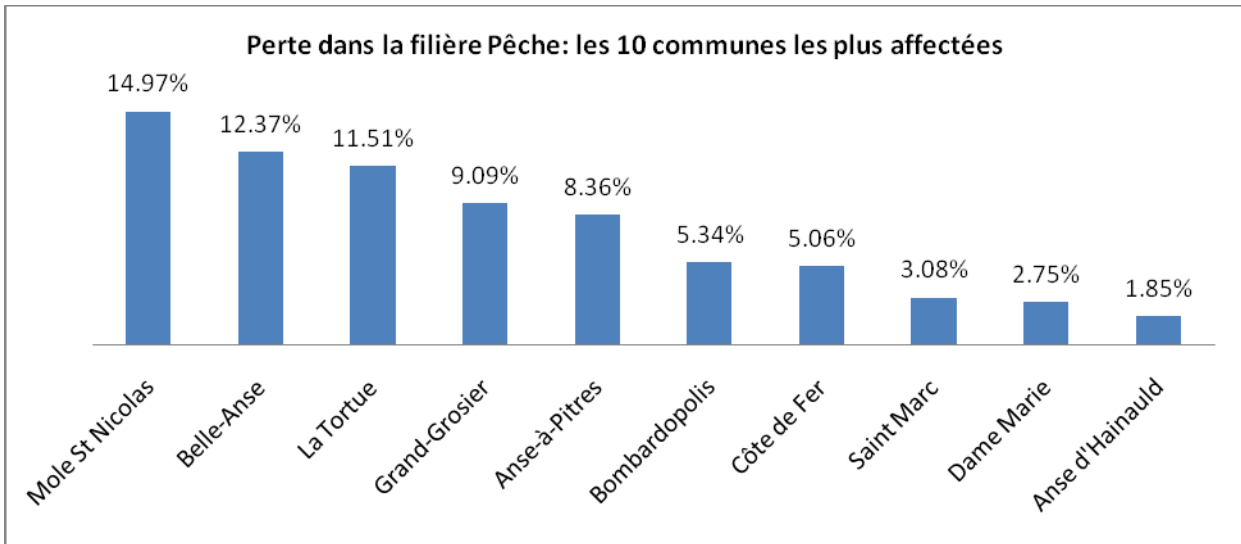
Graphique 6



4.7 Perte dans la filière pêche : les dix communes les plus affectées

La perte (1, 665,888 dollars américains, soit 0,74% de l'ensemble des pertes) dans la filière pêche, bien que faible par rapport aux autres filières, est très élevée dans certaines communes du département du Sud-est, et du Nord-ouest (voir le graphique ci-après). Ceci dit, ces zones côtières représentent la quasi-totalité de la perte enregistrée au niveau de cette filière.

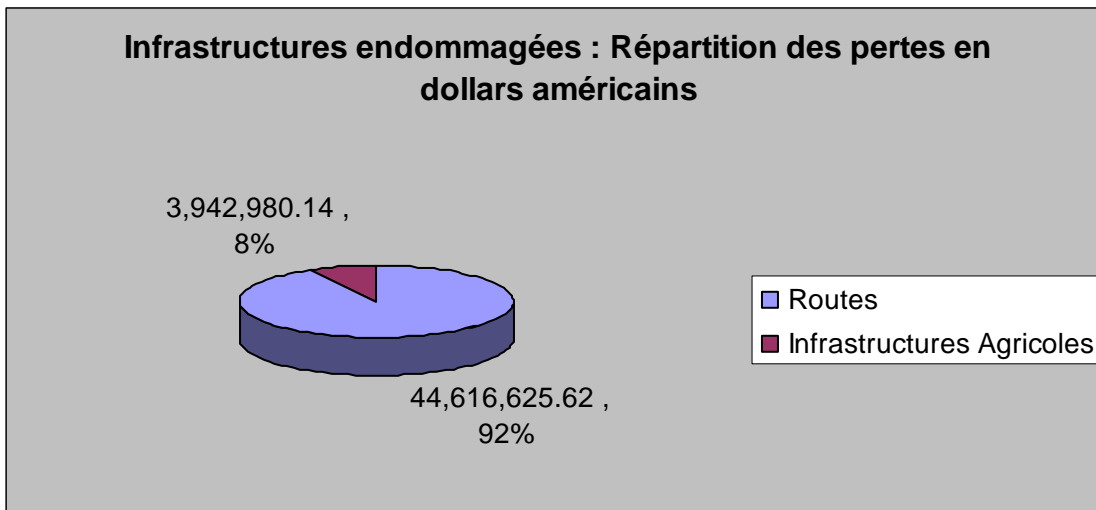
Graphique 7



4.8 Infrastructures endommagées : Répartition des pertes en dollars américains

Selon les informations recueillies par les Directions Départementales du Ministère de l'Agriculture, les pertes en infrastructures s'élèvent à 48, 559,605.76 dollars américains. Les réseaux routiers endommagés comptent pour 92% de ces pertes. Les infrastructures agricoles incluant les canaux d'irrigation et les pistes agricoles n'en représentent que 8%.

Graphique 8

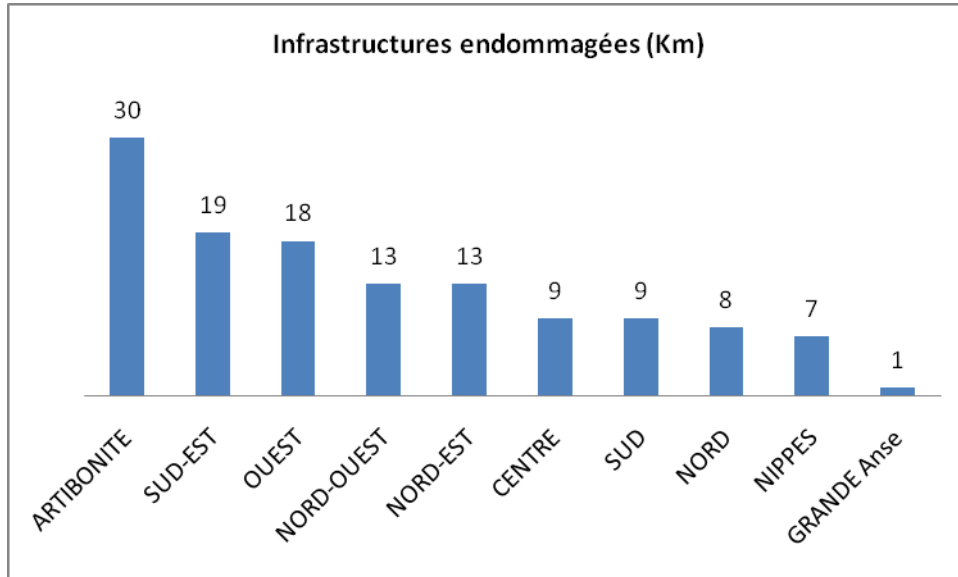


Source : Données collectées par les Directions Départementales Agricoles (DDA) du MARNDR

Les dommages en infrastructures (en termes de kilomètres de routes affectés) sont plus importants dans les départements de l'Ouest, dans l'Artibonite et le Sud (voir le graphique ci-après), alors que le coût des interventions pour la réhabilitation de ces infrastructures est plus

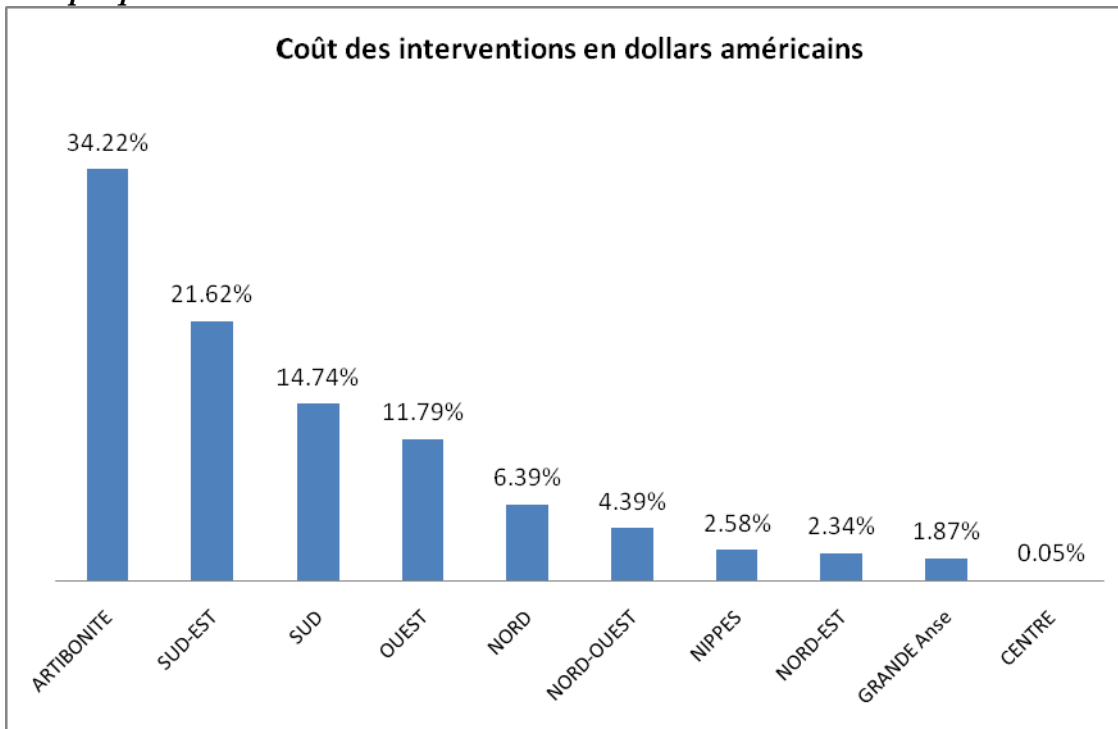
élevé dans les départements de l'Artibonite et du Sud-est (voir le graphique ci-après). C'est dire que les réaux routiers au niveau de ces départements ont été fortement affectés.

Graphique 9



Source : Données collectées par les Directions Départementales Agricoles (DDA) du MARNDR

Graphique 9



Source : Données collectées par les Directions Départementales Agricoles (DDA) du MARNDR

5. Conclusion

Ce rapport indiquant les zones et les filières les plus affectées par les dernières catastrophes naturelles peut servir d'orientation aux initiatives de redressement au niveau du secteur agricole et faciliter la mise en œuvre des interventions ciblées.

Il peut servir de réflexion de base à d'autres évaluations plus poussées, celles prenant en compte :

- 1.- les effets multiplicateurs associés aux pertes enregistrées au niveau de la filière élevage, production végétale et des infrastructures,
- 2.- les pertes de sols le long des rivières.

La prise en compte de ce dernier facteur en particulier, est fortement recommandée dans les autres études évaluations post-désastres, compte tenu des effets potentiels liés à cet aspect (réduction de la fertilité des sols existants, diminution des superficies cultivables, perturbation et fragilisation des écosystèmes avec possibilité de réduction de la biodiversité).

De surcroît, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de redressement, susceptible de soutenir les initiatives de relance agricole dans les filières et les zones les plus touchées et de réduire la vulnérabilité des régions productives aux cataclysmes naturels, s'avèrent nécessaire.

6. Annexe

1. Tableau récapitulatif des pertes (en dollars américains)

Départements	Production végétale	Production animale	Pêche	Infrastructures	Total
Artibonite	64,831,937.92	19,882,424.21	87,247.39	9,692,961.82	94,494,571
Sud Est	20,005,002.40	2,458,338.18	611,312.81	4,720,769.70	27,795,423
Sud	16,363,733.00	1,555,762.04	135,675.49	3,051,810.34	21,106,981
Nord	8,680,651.29	3,668,843.06	2,305.42	6,130,172.41	18,481,972
Ouest	5,758,279.23	7,770,681.58	71,682.27	4,522,875.62	18,123,519
Nippes	10,208,217.11	489,241.89	33,874.38	5,705,603.45	16,436,937
Grand Anse	3,327,175.99	2,277,502.06	124,550.49	8,706,896.55	14,436,125
Centre	7,314,566.26	1,496,085.93	-	1,549,088.52	10,359,741
Nord Ouest	245,689.66	1,322,647.17	592,304.19	2,432,013.55	4,592,655
Nord Est	1,398,517.78	88,690.07	6,935.96	2,047,413.79	3,541,558
Total	138,133,771	41,010,216	1,665,888	48,559,606	229,369,481